

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 30 NOVEMBRE 2018

DELIBERATION N°18/134

Convention SRU avec la Commune de Millery, l'Etat et l'EPORA

Le Conseil d'Administration de l'Établissement Public Foncier de l'Ouest Rhône-Alpes,

- VU le Décret modifié n°98-923 du 14 octobre 1998, portant création de l'Établissement Public Foncier de l'Ouest Rhône-Alpes (EPORA),
- VU le Décret 2012-1246 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,
- VU la délibération 14-039 du Conseil d'Administration du 10 juillet 2014 relative aux délégations accordées par le Conseil d'Administration au Directeur Général,
- VU le Programme Pluriannuel d'Intervention 2015-2020, approuvé par la délibération n°14/073 du Conseil d'Administration en date du 4 décembre 2014, et sa mise à jour approuvée par la délibération n°18/008 du Conseil d'Administration en date du 9 mars 2018,
- VU les lois relatives :
 - à la solidarité et au renouvellement urbain,
 - à la mobilisation du foncier public en faveur du logement et au renforcement des obligations de production de logement social du 18 janvier 2013,
 - à l'accès au logement et un urbanisme rénové du 24 mars 2014,

Sur proposition du Président,

- ✓ Considère opportun la prise en charge du déficit de l'opération par la mobilisation du fonds SRU, à hauteur de 350.000 € eu égard au fait que la signature de la convention par le Préfet vaut accord sur le montant mobilisé.
- ✓ Approuve la convention à passer entre la commune de Millery, l'Etat et l'EPORA en vue de faciliter la mobilisation de foncier en faveur de la réalisation de logements sociaux dans une commune carencée.
- ✓ Mandate la Directrice Générale, dans les limites de la délibération 14-039 du Conseil d'Administration du 10 juillet 2014 précitée, à l'effet signer cette convention.

La Directrice Générale



Florence HILAIRE

Pr

Le Préfet de la Région
Auvergne Rhône-Alpes et du
Département du Rhône
Le Secrétaire général
pour les affaires régionales
Auvergne-Rhône-Alpes

06 DEC. 2018



Pascal MAILHOS

Le Président
du Conseil d'Administration



Hervé REYNAUD